

Abonnements	STARTER	SMART		ESSENTIEL
		Abonnement annuel	Abonnement mensuel	Abonnement mensuel
Par Office : En fonction du nombre d'actes à l'année				Offre créateur 1 compte ⁽¹⁾ 99 €HT/mois 0 à 300 actes 199 €HT/mois 301 à 400 actes 316 €HT/mois 401 à 500 actes 432 €HT/mois 501 à 600 actes 549 €HT/mois 601 à 700 actes 666 €HT/mois 701 à 800 actes 782 €HT/mois 801 à 900 actes 899 €HT/mois 901 à 1000 actes 1016 €HT/mois 1001 à 1200 actes 1249 €HT/mois 1201 à 1400 actes 1482 €HT/mois 1401 à 1600 actes 1716 €HT/mois 1601 à 1800 actes 1949 €HT/mois 1801 à 2000 actes 2291 €HT/mois 2000 à + 2566 €HT/mois
Par notaire		163 €HT /mois/notaire (soit 1956 €HT/an)	192 €HT /mois/notaire (soit 2304 €HT/an)	

Prestations	STARTER	SMART		ESSENTIEL
		Abonnement annuel	Abonnement mensuel	Abonnement mensuel
Espace de Partage	39 €HT/mois ⁽²⁾	Inclus		Inclus en illimité
Rapport LCB-FT	33 €HT	15 Inclus (hors forfait 33 € HT) ⁽³⁾		Inclus en illimité
ERP +	10 €HT/unité	15 Inclus (hors forfait 10 € HT) ⁽³⁾		Inclus en illimité
Signatures électroniques SSP				
Signatures avancées ⁽⁴⁾	3,90 €HT ⁽⁶⁾	30 Inclus (hors forfait 3,90 € HT) ⁽⁶⁾		Inclus en illimité
Signatures simple ⁽⁴⁾	1,80 €HT ⁽⁶⁾	30 Inclus (hors forfait 1,80 € HT) ⁽⁶⁾		Inclus en illimité
Signatures qualifiées ⁽⁵⁾	20 €HT ⁽⁶⁾	15 €HT⁽⁶⁾		15 €HT⁽⁶⁾
Formalités préalables (Conformément à la liste des formalités mentionnées dans les CGU)⁽⁷⁾				
Dossier vente ⁽⁷⁾				
<ul style="list-style-type: none"> Parties Bien (Plan et ERP +) Urbanisme (NRU + Info DP + CU par défaut) Pack Certificats LCB-FT Extrait K-bis + Certif proc collective 	<ul style="list-style-type: none"> 39 €HT 19 €HT 59 €HT 19 €HT 33€ HT 13€ HT 	<ul style="list-style-type: none"> 30 €HT 15 Inclus (hors forfait 19 € HT)⁽³⁾ 45 €HT 15 €HT 15 Inclus (hors forfait 33 € HT)⁽³⁾ 10 €HT 	<ul style="list-style-type: none"> 30 €HT illimité 45 €HT 15 €HT illimité Inclus prix "parties" 	
Dossier formalités immobilières ⁽⁸⁾	78 €HT/dossier	60 €HT/dossier		60 €HT/dossier
Dossier Successions ⁽⁸⁾	109 €HT/dossier	84 €HT/dossier		84 €HT/dossier
Formalités commerciales⁽⁹⁾				
Formalités (tarif unique)	220 €HT/dossier	200 €HT/dossier		200 €HT/dossier
Secrétariat juridique :				
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des statuts Déclaration relative aux BE⁽¹⁰⁾ Dépôt des comptes annuels Enregistrement aux impôts 	<ul style="list-style-type: none"> 60 €HT/dossier 60 €HT/dossier 60 €HT/dossier 60 €HT/dossier 	<ul style="list-style-type: none"> 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier 		<ul style="list-style-type: none"> 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier 50 €HT/dossier
Formalités postérieures	Sur devis uniquement (Le service de formalités postérieures est proposé à la tâche ou au mois)			

ESPACE DE PARTAGE	Abonnement annuel (avec engagement de 12 mois) 288 €HT/an/notaire	Abonnement mensuel (sans engagement de durée) 30 €HT/mois/notaire
--------------------------	--	--

(1) Conditions d'éligibilité : être un notaire seul sans collaborateur.

(2) Quel que soit le nombre d'espaces clients ouverts durant le mois d'accès, dans la limite de 5Go de stockage, puis sur devis personnalisé.

(3) 15 LCB-FT et 15 ERP maximum par mois, non cumulables entre "seul", "dossier de vente" et "dossier de formalités immobilières".

(4) Les signatures avancées et simple Quai des Notaires permet de faire signer jusqu'à 10 personnes sur un même document conforme eIDAS.

(5) Les signatures qualifiées Quai des Notaires permet de faire signer jusqu'à 10 personnes sur un même document, avec une facturation par signataire, conforme eIDAS.

(6) Par signataire.

(7) Tarifs applicables pour un dossier comprenant une unité foncière d'un seul tenant sur une même commune. Si plusieurs communes ou plusieurs biens ou unités foncières dans un même dossier : les tarifs correspondent aux tarifs pour un bien ou une unité foncière pour les ventes et DFI.

(8) Hors débours éventuellement facturés par certaines autorités compétentes pour la délivrance de certains documents et frais de traitement inhérents, facturés par dossier concerné, exclusivement après accord exprès de l'office. Le montant des frais de traitement de ces débours facturés en sus, s'élève à 2€HT/débours.

(9) Les tarifs indiqués ci-contre n'incluent pas les débours de publication à verser au JAL, Bodacc, greffe ou autres, qui s'ajoutent au tarif des prestations affichés.

(10) Bénéficiaires Effectifs.